



## ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur LIOT Gérard représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : Monsieur ou Madame KERJEAN Patrick domiciliés 2 chemin du Moulin 16560 AUSSAC-VADALLE.

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le Centre Socioculturel, le 21 février 2025 l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...)

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

### Equipements :

#### • Electricité :

Compteur entrée 42592 Compteur sortie 59...kWh

Consommation électricité ..... 42 651 .....

Coût unitaire : 0,39€ / kWh

Soit un total à régler de :

23,01 F

#### • Fioul :

Compteur entrée ..... Compteur sortie .....

Consommation fioul .....

Coût unitaire :

Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>chadouf</u>	<u>chadouf</u>
SORTIE	<u>BB</u>	<u>BB</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme			
5 Clés PS avec alarme	X	X	
4 Clés Cuisine	X	X	